

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DES UE

COMPOSANTE :



Lic ou LPro ou M : INFORMATIQUE

ANNÉE : L3

SPÉCIALITÉ :

PARCOURS :

SEMESTRE : S6

RÉGIME "ASSIDU"

CODE APOGEE	Nbre CREDITS	INTITULE DE L'UE	Nom du responsable de l'UE	MATIERES (type d'enseignement)	Poids dans l'UE (1)	Type de Contrôle (2)	1ère SESSION			2ème SESSION			Modalités de conservation des notes de CC ou TP d'une session sur l'autre (4)		
							Nbre Epreuves	Nature Epreuves (4)	Durée de l'épreuve	Proportion CC/ET (3)	Nbre Epreuves	Nature Epreuves (4)		Durée de l'épreuve	
31IM61	5	Algorithmique avancée	O. Raynaud	1-CM/TD	0,75	CC							Pas de conservation de note		
				ET		1	E	2h	100	1	E	2h			
				2-TP	0,25	CC	1	TP		100					
31IM62	5	Systèmes d'exploitation	A. Guitton	1-CM/TD	0,75	CC							Pas de conservation de note		
				ET		1	E	2h	100	1	E	2h			
				2-TP	0,25	CC	1	TP		100					
31IM63	5	Modèles linéaires de la RO	H. Kerivin	1-CM/TD	0,75	CC	1	E		33			Pas de conservation de note		
				ET		1	E	2h	67	1	E	2h			
				2-TP	0,25	CC	1	TP & M		100					
31IM64	5	Etude de cas	E. Mephu Nguifo	1-CM/TD	1	CC	1	O/TP/M		100					
31IM65	5	Graphes et optimisation dans les travaux	H. Kerivin, A. Berry, F. Bendali-	1-CM/TD	1	CC	2	E		100		1	E	2h	Pas de conservation de note
31IM66	5	Apprentissage artificiel	E. Mephu Nguifo, O. Raynaud	1-CM/TD	0,75	CC	1	E/O		33				Pas de conservation de note	
				ET		1	E	1h30	67	1	E	1h30			
				2-TP	0,25	CC	1	TP/O		100					
31IM67	5	Implémentation des SGBD	F. Toumani	1-CM/TD	0,75	CC							Pas de conservation de note		
				ET		1	E	2h	100	1	E	2h			
				2-TP	0,25	CC	1	TP		100					
31LM61	2,5	Langues												Voir annexes	
	2,5	UE libres													Voir annexes

(1) Licence = S1, S2, S3, S4, S5, S6 ;
Master = S1, S2, S3, S4

(2) CC = Contrôle Continu ; ET = Examen Terminal

(3) Pourcentage de la note de l'ensemble des CC par rapport à la note de l'ensemble des ET, exemple : ET = 70% ; CC = 30%, quel que soit le nombre d'épreuves de CC et d'ET

(4) Nature des épreuves : E = écrit ; O = oral ; TD ; TP ; M = mémoire ; A = autre à préciser dans la rubrique "REMARQUES" ci-contre

* Si on choisit du CC pur, il faut au minimum 2 épreuves.

* La durée des épreuves ne concerne que les écrits des ET.

La nature et le nombre des épreuves ne concernent que les ET.

Si la durée des épreuves orales, et la nature et le nombre des épreuves de CC apparaissent dans le tableau, ces renseignements ne sont donnés qu'à titre purement indicatif.

REMARQUES

(noter ci-dessous toutes les précisions que vous jugeriez utiles pour la compréhension du tableau)